

# Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil de fondation

sur les comptes annuels 2020



# Rapport de l'organe de révision

## au Conseil de fondation de Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity

Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Hironnelle Media for Peace and Human Dignity, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe (pages 9 à 13) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats selon les dispositions de Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation ainsi qu'aux règlements.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

---

*PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne*  
*Téléphone : +41 58 792 81 00, télécopie : +41 58 792 81 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)*

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Conformément à l'art. 83b al. 3 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Marc Secretan  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable

Edouard Clergue  
Expert-réviseur

Lausanne, le 19 mai 2021

Annexe:

- Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe)

I. Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

	Réf.	2020	2019
<b>Actif</b>			
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités	1d	5'306'906	3'645'845
Créances	1e	109'180	107'064
Financements à recevoir	IV / 1i	1'148'105	443'022
Autres créances		627'585	208'601
Actifs de régularisation		84'295	197'802
		<u>7'276'071</u>	<u>4'602'334</u>
<b>Actif immobilisé</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Equipements divers	1f	51'025	62'084
<b>Immobilisations financières</b>			
Dépôt bancaire en garantie	1g	91'705	102'416
		<u>142'730</u>	<u>164'500</u>
<b>Total de l'actif</b>		<b><u>7'418'801</u></b>	<b><u>4'766'834</u></b>
<b>Passif</b>			
<b>Engagements à court terme</b>			
Dettes à court terme		760'302	483'327
Financements reçus d'avance	IV / 1i	4'123'752	2'218'060
Passifs de régularisation		208'501	200'181
Provision pour révision comptable	1h	-	-
Emprunts divers		374	410
		<u>5'092'929</u>	<u>2'901'978</u>
<b>Engagements à long terme</b>			
Provision pour contentieux	1h	69'447	147'370
Provision pour fin de contrats collaborateurs	1h	52'518	39'755
		<u>121'965</u>	<u>187'125</u>
<b>Capital des fonds liés</b>			
Fonds d'initiative	2a	216'468	216'468
Fonds de solidarité	2b	14'155	14'155
Fonds social des projets	2c	18'162	13'925
Fonds de soutien	2d	552'387	547'243
		<u>801'172</u>	<u>791'791</u>
<b>Capital de la fondation</b>			
Capital de fondation		50'000	50'000
Capital FNL	1b	12'315	12'315
Fonds propres d'exploitation		823'625	559'734
Excédent/(déficit) de l'exercice		516'795	263'891
		<u>1'402'735</u>	<u>885'940</u>
<b>Total du passif</b>		<b><u>7'418'801</u></b>	<b><u>4'766'834</u></b>

**II. Compte d'exploitation de la Fondation Hironnelle  
(en francs suisses)**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Produits</b>		
<b>Fonds publics</b>		
<b>Suisse</b>		
Mandats DDC/Contribution de projet BUCO	1'489'638	1'323'181
Contribution de programme DDC (IP)	3'599'747	2'710'254
Etat de Genève	-	50'000
<b>Autres</b>		
Agence des Nations Unies (UNICEF, PNUD, UNHCR)	1'170'456	405'064
Belgique	-	93'925
Danemark (FAMOC)	393'824	395'086
Etats-Unis (Counterpart )	-	146'671
Pays-Bas	84'918	627'446
Royaume-Uni (DFID, UKCSS)	159'284	303'215
Suède	1'089'475	1'940'284
Union européenne	4'101'824	2'486'835
	<u>12'089'166</u>	<u>10'481'961</u>
<b>Fonds privés</b>		
<b>Suisses</b>		
Chaîne du Bonheur	229'106	338'997
Fondation Helvétique de Bienfaisance	72'000	40'000
Loterie Romande	47'919	29'189
Fondation Nicolas Puesch	60'880	54'120
Partenariat RTS	75'000	75'000
Fondation Karl Popper	40'000	-
Fondation Baur	10'000	-
Fondation E Balzan	1'000	-
Donateurs privés	81'373	-
<b>Autres</b>		
Fondation Robert Bosch Stiftung	-	48'843
DCAF	17'062	29'668
H2H	342'882	-
Autres donateurs	442'931	399'967
Dons libres	-	-
	<u>1'420'153</u>	<u>1'015'784</u>
<b>Autres produits</b>		
Produits de prestations fournies	743'837	649'351
	<u>743'837</u>	<u>649'351</u>
<b>Total des produits</b>	<u><u>14'253'156</u></u>	<u><u>12'147'096</u></u>
Dont produits libres	900'210	724'351
Dont produits liés	-	-
Dont produits affectés	13'352'947	11'422'745

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Charges</b>		
<b>Charges directes des projets</b>		
Personnel	6'940'431	6'004'073
Opérations	4'804'555	3'943'798
Equipements	446'061	517'641
	<u>12'191'047</u>	<u>10'465'512</u>
<b>Charges Administratives</b>		
Personnel	732'241	739'463
Opérations	329'482	288'932
Equipements	37'391	52'175
	<u>1'099'114</u>	<u>1'080'570</u>
<b>Charges recherches de fonds et communication</b>		
Personnel	201'192	174'200
Opérations	116'678	70'427
	<u>317'870</u>	<u>244'627</u>
<b>Résultat opérationnel</b>	<u><b>645'125</b></u>	<u><b>356'387</b></u>
<b>Résultat financier</b>		
Produits financiers	456	619
Gain / Pertes de change (-)	-127'475	-87'912
	<u>-127'019</u>	<u>-87'293</u>
<b>Résultat Exceptionnel</b>		
Charges (-) et produits exceptionnels	-1'311	-5'203
	<u>-1'311</u>	<u>-5'203</u>
<b>Résultat annuel avant attributions</b>	<u><b>516'795</b></u>	<u><b>263'891</b></u>
<b>Attributions / prélèvements</b>		
Attribution aux fonds propres d'exploitation	-516'795	-263'891
<b>Excédent/(déficit) de l'exercice</b>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

## Compte d'exploitation par opération pour l'exercice 2020 (en francs suisses)

	Bangladesh	Myanmar	Burkina Faso	Justice transitionnelle	Madagascar	Mali	Niger	RCA	RDC	Education aux médias	Recherche	Nouveaux Projets/Divers Projets	COVID 19	Tunisie	Siège	Total
<b>Produits</b>																
<b>Bailleurs de fonds publics</b>																
<b>Suisse</b>																
Mandats DDC/Contribution de projet BUCO	41'502	-	467'545	-	-	-	699'996	-	29'739	-	5'048	1'904	243'904	-	-	1'489'638
Contribution de programme DDC (IP)	-45'528	82'430	80'400	357'917	140'732	443'037	107'071	178'041	403'234	6'277	24'221	160'462	925'724	-	735'729	3'599'747
<b>Autres</b>																
Agence des Nations Unies (UNICEF UNDP HCR)	-	-	279'817	-	545'578	-	104'223	196'732	44'107	-	-	-	-	-	-	1'170'456
Danemark (FAMOC)	-	-	-	-	-	393'824	-	-	-	-	-	-	-	-	-	393'824
Pays-Bas	-	84'918	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	84'918
Royaume-Uni (DFID, UKCSS)	-	-	-	-	-	-	159'284	-	-	-	-	-	-	-	-	159'284
Suède	-	-	266'708	-	-	822'767	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'089'475
Union européenne	-	-	-	-	-	-	171'848	1'620'537	696'644	-	-	-	1'612'795	-	-	4'101'824
<b>Total bailleurs de fonds publics</b>	<b>-4'026</b>	<b>167'348</b>	<b>1'094'470</b>	<b>357'917</b>	<b>686'310</b>	<b>1'659'628</b>	<b>1'242'422</b>	<b>1'995'310</b>	<b>1'173'724</b>	<b>6'277</b>	<b>29'269</b>	<b>162'366</b>	<b>2'782'423</b>	<b>-</b>	<b>735'729</b>	<b>12'089'165</b>
<b>Bailleurs de fonds privés</b>																
<b>Suisses</b>																
Chaîne du Bonheur	152'616	-	-	-	-	76'490	-	-	-	-	-	-	-	-	-	229'106
Fondation Helvétique de Bienfaisance	-	-	-	-	-	-	-	-	72'000	-	-	-	-	-	-	72'000
Loterie Romande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9'019	-	-	-	-	38'900	47'919
Fondation Nicolas Puesch	-	-	-	50'000	-	-	-	-	-	10'880	-	-	-	-	-	60'880
Partenariat RTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	75'000	75'000
Fondation Karl Popper	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	40'000	40'000
Fondation Baur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10'000	10'000
Fondation E Balzan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1'000	1'000
Donateurs privés	-	-	-	1'170	-	60'000	-	-	-	-	-	-	-	-	20'203	81'373
<b>Autres</b>																
DCAF	-	-	-	-	-	-	17'062	-	-	-	-	-	-	-	-	17'062
H2H	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	342'882	-	-	342'882
Autres Donateurs	-	-	18'824	-	-	-	308'314	-	-	9'443	10'800	27'389	60'874	7'287	-	442'931
<b>Total bailleurs de fonds privés</b>	<b>152'616</b>	<b>-</b>	<b>18'824</b>	<b>51'170</b>	<b>-</b>	<b>136'490</b>	<b>325'376</b>	<b>-</b>	<b>72'000</b>	<b>29'342</b>	<b>10'800</b>	<b>27'389</b>	<b>403'756</b>	<b>7'287</b>	<b>185'103</b>	<b>1'420'153</b>
<b>Autres produits</b>																
Produits de prestations fournies	-	-	12'752	-	2'765	295'357	73'003	265'658	74'537	-	12'034	-	-	-	7'731	743'837
<b>Total autres produits</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12'752</b>	<b>-</b>	<b>2'765</b>	<b>295'357</b>	<b>73'003</b>	<b>265'658</b>	<b>74'537</b>	<b>-</b>	<b>12'034</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>7'731</b>	<b>743'837</b>
<b>Total des produits</b>	<b>148'590</b>	<b>167'348</b>	<b>1'126'046</b>	<b>409'087</b>	<b>689'075</b>	<b>2'091'475</b>	<b>1'640'801</b>	<b>2'260'968</b>	<b>1'320'261</b>	<b>35'619</b>	<b>52'103</b>	<b>189'755</b>	<b>3'186'179</b>	<b>7'287</b>	<b>928'563</b>	<b>14'253'155</b>
<b>Charges directes</b>																
Personnel	50'108	86'712	632'436	350'855	381'980	1'037'943	846'589	1'085'107	750'062	22'836	52'502	150'228	1'486'562	6'511	933'433	7'873'864
Opérations	84'608	747'12	390'963	54'961	249'627	678'819	570'427	638'212	516'309	12'784	2'235	34'603	1'493'711	2'585	446'160	5'250'714
Equipements	-	-	52'722	-	21'774	70'816	51'146	172'507	336	-	-	2'779	73'982	-	37'391	483'452
<b>Total charges directes</b>	<b>134'716</b>	<b>161'424</b>	<b>1'076'121</b>	<b>405'816</b>	<b>653'381</b>	<b>1'787'578</b>	<b>1'468'161</b>	<b>1'895'826</b>	<b>1'266'707</b>	<b>35'619</b>	<b>54'737</b>	<b>187'609</b>	<b>3'054'255</b>	<b>9'096</b>	<b>1'416'984</b>	<b>13'608'030</b>
<b>Résultat Opérationnel</b>	<b>-13'874</b>	<b>-5'924</b>	<b>-49'925</b>	<b>-3'271</b>	<b>-35'693</b>	<b>-303'897</b>	<b>-172'640</b>	<b>-365'142</b>	<b>-53'954</b>	<b>-0</b>	<b>2'634</b>	<b>-2'146</b>	<b>-131'924</b>	<b>1'809</b>	<b>488'421</b>	<b>-645'125</b>

III. Tableau de flux de trésorerie

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Flux financiers de l'activité d'exploitation</b>		
Excédent/(déficit) de l'exercice	-	-
Amortissement d'immobilisations corporelles	483'452	569'816
Dissolution (-) / Constitution (+) de provisions	-65'160	-162'520
Variation du dépôt bancaire	10'711	-19'084
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances	-421'100	25'830
Augmentation (-) / Diminution (+) des actifs de régularisation	113'507	-37'050
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes à court terme	276'939	197'123
Augmentation (+) / Diminution (-) des passifs de régularisation	8'320	-12'996
	<hr/>	<hr/>
<b>Flux financiers de l'activité d'exploitation</b>	<b>406'669</b>	<b>561'119</b>
<b>Flux financiers de l'activité d'investissement</b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-472'391	-546'488
	<hr/>	<hr/>
<b>Flux financiers de l'activité d'investissement</b>	<b>-472'391</b>	<b>-546'488</b>
<b>Flux financiers de l'activité de financement</b>		
Variation des fonds affectés	1'200'607	-531'601
Variation des fonds liés	9'381	30'602
Variation du capital de la fondation	516'795	250'813
	<hr/>	<hr/>
<b>Flux financiers de l'activité de financement</b>	<b>1'726'783</b>	<b>-250'186</b>
	<hr/>	<hr/>
<b>Variation des liquidités de l'exercice</b>	<b>1'661'061</b>	<b>-235'555</b>
<b>Variation des disponibilités au bilan</b>		
Disponibilités en début d'exercice	3'645'845	3'881'400
Disponibilités en fin d'exercice	5'306'906	3'645'845
	<hr/>	<hr/>
<b>Variation des disponibilités au bilan</b>	<b>1'661'061</b>	<b>-235'555</b>
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

IV. Tableau de variation du capital 2020

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2020	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.20	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	<b>Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)</b>								
	Fonds Bangladesh	13'405		245'472		-148'590	110'287	110'287	-
	Fonds Burkina Faso	44'247		922'562		-1'113'294	-146'485	3'368	-149'853
	Fonds Covid	-		5'070'267		-3'186'179	1'884'088	2'153'425	-269'337
	Fonds Education aux Médias	9'899		25'720		-35'619	-	-	-
	Fonds Environnement & Recherche	40'000		40'069	-40'000	-40'069	-	-	-
	Fonds Justice Transitionnelle	-		559'087		-409'087	150'000	150'000	-
	Fonds Madagascar	42'869		504'626		-686'310	-138'814	20'000	-158'814
	Fonds Mali	107'152		1'926'819		-1'796'118	237'854	498'026	-260'172
	Fonds Myanmar	-1'924		194'499		-167'348	25'227	25'227	-
	Fonds Niger	487'725		1'091'707		-1'567'798	11'633	59'681	-48'048
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	1'008		197'287		-189'755	8'540	8'540	-
	Fonds République Centrafricaine	627'832		2'065'368		-1'995'310	697'891	946'373	-248'482
	Fonds République Démocratique du Congo	333'078		933'059	40'000	-1'245'725	60'413	67'724	-7'311
	Fonds Tunisie	-		1'200		-7'288	-6'088	-	-6'088
	Fonds Siège	69'747		857'185		-845'832	81'100	81'100	-
	<b>Total fonds affectés</b>	<b>1'775'038</b>		<b>14'634'927</b>		<b>-13'434'321</b>	<b>2'975'646</b>	<b>4'123'752</b>	<b>-1'148'105</b>

	<b>Capital des fonds liés</b>								
2a	Fonds d'initiative	216'468		-		-	216'468		
2b	Fonds de solidarité	14'155		-		-	14'155		
2c	Fonds social des projets	13'925		4'237		-	18'162		
2d	Fonds de soutien	547'243		5'144		-	552'387		
	<b>Total capital des fonds liés</b>	<b>791'791</b>		<b>9'381</b>			<b>801'172</b>		
	<b>Capital de la fondation</b>								
	Capital de base	50'000		-		-	50'000		
	Capital FNL	12'315		-		-	12'315		
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		818'837		-818'837	-		
	Fonds propres d'exploitation	823'625		516'795		-	1'340'420		
	Résultat d'exploitation	-		-		-	-		
	<b>Total capital de la fondation</b>	<b>885'940</b>		<b>1'335'632</b>		<b>-818'837</b>	<b>1'402'735</b>		
	<b>Total</b>	<b>3'452'769</b>		<b>15'979'940</b>		<b>-14'253'157</b>	<b>5'179'553</b>		

IV. Tableau de variation du capital 2019

Réf.*	Description du fonds	Etat des fonds au 1.1.2019	Produits internes	Attributions aux fonds	Transferts internes	Utilisation pour projets	Etat des fonds au 31.12.19	Financements reçus d'avance	Financements à recevoir
	<b>Fonds affectés (Financement à recevoir/reçu d'avance)</b>								
	Fonds Bangladesh	299'227		266'578		-552'400	13'405	13'405	-
	Fonds Burkina Faso	3'368		844'223		-803'344	44'247	48'228	-3'981
	Fonds Education aux Médias	38'208		6'828		-35'137	9'899	9'899	-
	Fonds Environnement & Recherche	-		83'916		-43'916	40'000	40'000	-
	Fonds Justice Transitionnelle	-		341'232		-341'232	-	-	-
	Fonds Madagascar	-		525'462		-482'593	42'869	42'869	-
	Fonds Mali	261'517		1'988'819		-2'143'184	107'152	355'658	-248'506
	Fonds Myanmar	41'554		117'391		-160'869	-1'924	-	-1'924
	Fonds Niger	61'039		1'708'858		-1'282'172	487'725	576'519	-88'794
	Fonds Nouveaux projets/Divers projets	94'314		189'717	-326	-282'697	1'008	32'744	-31'736
	Fonds République Centrafricaine	816'029		1'429'076		-1'617'273	627'832	668'086	-40'254
	Fonds République Démocratique du Congo	691'709		2'653'306		-3'011'937	333'078	360'905	-27'827
	Fonds Siège	-326		735'739	326	-665'992	69'747	69'747	-
	<b>Total fonds affectés</b>	<b>2'306'639</b>		<b>10'891'145</b>	-	<b>-11'422'746</b>	<b>1'775'038</b>	<b>2'218'060</b>	<b>-443'022</b>
	<b>Capital des fonds liés</b>								
2a	Fonds d'initiative	216'468		-		-	216'468		
2b	Fonds de solidarité	14'155		-		-	14'155		
2c	Fonds social des projets	9'795		4'130		-	13'925		
2d	Fonds de soutien	520'771		26'472		-	547'243		
	<b>Total capital des fonds liés</b>	<b>761'189</b>		<b>30'602</b>		-	<b>791'791</b>		
	<b>Capital de la fondation</b>								
	Capital de base	50'000		-		-	50'000		
	Capital FNL	-		12'315		-	12'315		
	Ventes prestations/Subventions non affectées	-		724'351		-724'351	-		
	Fonds propres d'exploitation	585'127		238'498		-	823'625		
	<b>Résultat d'exploitation</b>	-		-		-	-		
	<b>Total capital de la fondation</b>	<b>635'127</b>		<b>975'164</b>		<b>-724'351</b>	<b>885'940</b>		
	<b>Total</b>	<b>3'702'956</b>		<b>11'896'911</b>		<b>-12'147'097</b>	<b>3'452'769</b>		

Informations sur la variation des provisions

<i>Types de provisions</i>	<i>Etat au 31.12.18</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.19</i>	<i>Constitution</i>	<i>Dissolution/ utilisation</i>	<i>Etat au 31.12.20</i>
Provision pour contentieux	320'337	407'921	580'888	147'370	2'266	80'189	69'447
Provision pour fin de contrats collaborateurs	29'309	16'303	5'857	39'755	12'763	-	52'518
<b>Total des provisions</b>	<b>349'646</b>	<b>424'224</b>	<b>586'745</b>	<b>187'125</b>	<b>15'029</b>	<b>80'189</b>	<b>121'965</b>

# Annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020

## Présentation

La Fondation Hironnelle est une organisation suisse à but non lucratif créée en 1995, basée à Lausanne, qui fournit de l'information à des populations confrontées à des crises, pour leur permettre d'agir dans leur vie quotidienne et citoyenne.

Par notre action, plusieurs millions de personnes dans des pays en guerre, des contextes de post-conflit ou de crise humanitaire, et des sociétés en transition démocratique ont accès chaque jour à des médias qui leur parlent, et qui les écoutent.

Le Conseil de Fondation est composé de trois à quinze membres, dont la moitié au moins sont des journalistes ou issus des métiers des médias. Leur mandat est de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. Le Conseil désigne en son sein un Conseil restreint de trois à cinq membres, dont le Président du Conseil.

En 2020, le rapport d'activités tient lieu de rapport de performance. Il est établi conformément aux dispositions de la norme de présentation des comptes des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21.

Les comptes seront validés par le Conseil de Fondation du 19 mai 2021.

## 1/ Principes comptables et de présentation des comptes

### *a) Généralités*

La présentation des comptes de la Fondation Hironnelle se base sur le concept global des recommandations des Swiss GAAP RPC fondamentales et Swiss GAAP RPC 21. Cette présentation offre une image conforme à la réalité de la situation financière et aux recettes de l'organisation. Les comptes sont conformes à la loi suisse ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes sont basés sur les comptes annuels au 31 décembre 2020 qui ont été établis selon des principes uniformes. Les montants présents dans les comptes sont arrondis, ce qui peut donner lieu à des écarts minimes au niveau des totaux.

La Fondation Hironnelle adopte la méthode Zewo dans son calcul des charges de projets, administratives et de collecte de fonds.

### *b) Périmètre d'intégration*

Les comptes contiennent les comptes annuels de l'ensemble des bureaux de la Fondation Hironnelle présents au Mali, Niger, Burkina Faso, République Centrafricaine, République démocratique du Congo et Madagascar.

Depuis 2019, la FH a également intégré les activités de Fondation Ndeke Luka dont elle dispose du contrôle. Le capital de FNL a été intégré au capital de la FH.

**c) Conversion des devises étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont converties aux taux moyens du mois N-1 de comptabilisation.

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre. Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

**d) Liquidités**

Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les banques au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

**e) Créances et comptes de régularisation d'actif**

Les créances et les comptes de régularisation d'actif sont indiqués à leur valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaires

**f) Immobilisations corporelles**

La Fondation Hironnelle utilise la méthode d'amortissement linéaire comme suit :

Equipement IT : 3 ans à partir de 1000 CHF l'unité

Autre Equipement : 3 ans à partir de 2000 CHF l'unité

Immobilisations à l'étranger\*                      Amortissement direct

\*La Fondation Hironnelle utilise du matériel et des véhicules dans le cadre de ses projets conduits à l'étranger ; ce matériel et ces véhicules sont entièrement amortis lors de leur mise en service. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère la Fondation Hironnelle, qui rendent difficile la fixation de leur durée d'utilisation, en général courte, et de leur valeur résiduelle.

**g) Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaires.

**h) Provisions**

Les provisions représentent la valeur de sorties de fonds futures résultant d'événements passés, se produisant sans contre-prestation. Une estimation fiable du montant de la provision peut être effectuée. Ces provisions sont séparées en court terme si l'utilisation est estimée à moins de douze mois, au-delà les provisions sont affectées en long terme.

Depuis 2019, les provisions pour audit ont été mises dans les passifs transitoires.

## ***i) Reconnaissance des produits***

### ***Contrats de financement***

Les produits provenant de contrats de financement passés avec des bailleurs de fonds (Gouvernements, Fondations, Cantons, entreprises et autres) sont comptabilisés en produits l'année où sont encourues les dépenses financées.

Les montants reçus pour un projet précis, qui n'ont pas été utilisés à la date de clôture des comptes et qui le seront dans les années à venir et dès lors qu'il existe des stipulations contractuelles spécifiant la possibilité de retourner cet actif au bailleur, sont enregistrés sous la rubrique des engagements au bilan Financements reçus d'avance. Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan Financements à recevoir. La partie du financement à recevoir pour des contrats de financements signés et couvrant les périodes futures est mentionnée comme Actif conditionnel.

Les engagements budgétaires liés aux contrats de financement sont considérés comme engagements conditionnels.

### ***Produits de Prestation fournies et Dons***

Les produits provenant de prestations fournies (contrats régies, vente expertise...) sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par la Fondation Hirondelle. Ils sont considérés comme produits libres, sauf avis contraire de la part du donateur.

Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont comptabilisés en produits non affectés. En cas de non utilisation, le solde est attribué au capital libre (général).

### **Fonds de la Direction et du Développement de la Coopération Suisse (DDC)**

Récapitulatif de l'évolution des fonds (selon le tableau de variation du capital)	Etat des fonds au 1.1.2020	Attributions aux fonds	Utilisation pour projets	Versements non dépensés au 31.12.2020	Versements à recevoir au 31.12.2020	Etat des fonds au 31.12.2020
Contribution de programme DDC (IP)	73 115	3 470 000	-3 599 747	3 368	-60 000	-56 632
Mandats DDC et contribution de projet Bureaux de coopération	200 472	1 354 679	-1 489 638	148 290	-82 776	65 514

## **Transfert de Fonds**

40 000 CHF ont été transférés du fonds Environnement § Recherche vers les fonds de la République démocratique du Congo (RDC). En effet en 2020 il a été décidé d'attribuer à la RDC la dotation de la Fondation Helvétique de Bienfaisance pour réaliser des programmes sur l'environnement.

### ***j) Impôts***

La Fondation Hironnelle est exempté d'impôts directs sur le revenu selon décision du 12 juin 1995. Cette décision n'est soumise à aucune condition.

La Fondation Hironnelle est assujettie à la TVA depuis le 01.01.2019.

### ***k) Recherche de fonds et communication***

Les charges de recherche de fonds et de communication s'élèvent à CHF 317 870, soit 2% des charges totales de la Fondation.

## **2/ Commentaires relatifs aux états financiers**

### ***a) Fonds régis par un règlement d'utilisation***

#### ***Fonds d'initiative nouveaux projets (a)***

Faisant suite à contribution unique de CHF 250'000 faite à la Fondation Hironnelle par la Fondation Pro Victimis, et dont le contrat était arrivé à échéance au 31 décembre 2007, le Conseil de fondation avait décidé d'allouer le solde de CHF 220'000 à un fonds d'initiative dont le règlement précise qu'il est "destiné à faciliter le lancement de nouveaux projets répondant à ses objectifs". Ce fonds n'a pas subi de variation en 2020.

#### ***Fonds de solidarité (b)***

La Fondation Hironnelle a institué un fonds de solidarité en faveur de ses collaborateurs se trouvant dans un besoin extrême, et qui ont payé de leur personne comme employés de la Fondation, dans des situations de défense de la liberté d'expression, de guerre, de catastrophe ou d'actes de violence. Ce fonds est constitué de donations privées. Ce fonds n'a connu aucun mouvement en 2020.

#### ***Fonds social des projets de la Fondation (c)***

Se fondant sur l'expérience du Fonds social Okapi créé en décembre 2006, le Conseil de fondation a décidé d'étendre cette couverture à d'autres projets dans la même situation (absence de couverture suffisante par les assurances sociales sur place). Ces fonds sont alimentés par les contributions de donateurs destinées habituellement à cette couverture sociale et en respectant une différenciation stricte entre projets. Leur utilisation fait l'objet d'un règlement de fonds.

En 2020, le fonds social Niger a augmenté de CHF 4'238.

#### ***Fonds de soutien (d)***

Le fonds de soutien, destiné exclusivement à consolider l'assise financière de la Fondation Hironnelle et à contribuer à lui assurer les liquidités dont elle a besoin, a été approvisionné en 2020 à hauteur de CHF 5'144 pour atteindre le montant de CHF 552'387. L'origine des fonds provient de dons libres et de l'Association des Amis de la Fondation Hironnelle.

### ***b) Indemnisations versées aux membres des organes responsables***

Le Conseil de fondation restreint et le Conseil de fondation travaillent bénévolement.

La rémunération du comité de direction sur 2020 s'élève à 409'113.60 (2019 : CHF 404'883.60).

### ***c) Prévoyance professionnelle***

Au 31 décembre 2020, 27 collaborateurs de la Fondation Hironnelle (sous contrat de droit suisse, soumis obligatoirement aux assurances sociales suisses et ayant un salaire supérieur à CHF 10'000.) (pour 2019 : 26 personnes, ayant un salaire supérieur au minimum LPP) sur un total de 283 professionnels à travers le monde – sont assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès auprès la Fondation collective VITA, selon un plan de prévoyance, dit en primauté des prestations. Les contributions définies dans le plan de prévoyance sont financées par les cotisations de la Fondation Hironnelle et ses collaborateurs sur une base de 60/40. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance et les risques sont garantis par la Fondation collective VITA, et réassurés par Zurich, Compagnie d'Assurances sur la Vie SA, réassureur de la VITA. La Fondation Hironnelle résilie avec la Vita au 31 décembre 2020 et adhère à la Copré dès le 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2023. Ces solutions LPP permettent de transférer les risques décès et invalidité à une société d'assurance (Zurich, Compagnie d'Assurances sur la Vie SA). L'entreprise assume le risque de placement par le biais de la fondation Collective VITA, et les avoirs de vieillesse des assurés sont directement placés sur les marchés des capitaux. La stratégie de placement est déterminée par le Conseil de fondation. Si la stratégie s'avère payante et permet de générer des rendements élevés sur les capitaux, les assurés en bénéficient également. Si tel n'est pas le cas et que la caisse de pensions essuie des pertes sur les capitaux investis lors des années économiquement défavorables, elle est toutefois tenue de rémunérer les avoirs de vieillesse obligatoires LPP à hauteur du taux d'intérêt minimum légal. Cela peut entraîner un découvert de la caisse de pensions. C'est-à-dire son incapacité à pleinement tenir ses engagements actuels et futurs. Lorsque cette situation se présente, la loi autorise des mesures d'assainissement (par ex. le prélèvement de cotisations supplémentaires, ou l'application d'une rémunération inférieure) par l'entreprise affiliée et ses assurés – jusqu'à ce que le degré de couverture atteigne à nouveau 100%.

### ***d) Collaborateurs***

À fin 2020, la Fondation Hironnelle employait 283 professionnels à travers le monde (245 en 2019). Le nombre de collaborateurs nationaux travaillant pour la Fondation a augmenté avec 245 collègues (205 en 2019), et le nombre d'expatriés était de 13 en poste bénéficiant de contrats de longue durée/CDD à fin 2020 (14 expatriés en 2019). À ces employé(e)s s'ajoutent 227 stagiaires et correspondant.es (254 en 2019), soutenus ponctuellement par 9 missions d'experts sur le terrain (14 missions en 2020). Du fait des restrictions imposées sur les voyages des formations ont également eu lieu à distance. Au vu de cette croissance dans les projets, la taille du siège est restée relativement stable et son effectif comptait, au 31 décembre 2020, 7 collaborateurs occupant l'équivalent de 6.3 postes à plein temps au titre du suivi direct des projets et 18 collaborateurs (EPT 14) engagés dans des fonctions de direction, d'appui transversal et de support. La Fondation Hironnelle forme également une apprentie et a pu bénéficier tout au long de l'année 2020 de l'aide de 2 civilistes/stagiaires (EPT 2).

### ***e) Valorisation des gratuités***

Les gratuités reçues en prestations sont évaluées en fonction du prix journalier de la grille de salaire de la Fondation Hironnelle.

De plus, une formatrice bénévole est venue former et renforcer notre équipe d'animateur au Mali pour une durée de 7 jours. 7 jours X CHF 363 = CHF 2 541 (2 075 en 2019)

Nos réviseurs nous ont fait une donation pro-bono de CHF 14 000 en 2020 (2019 CHF 14'000).

Notre partenaire sur les questions de bien-être au travail nous a fait une donation pro-bono de CHF 15 000.

### **f) Engagements hors bilan**

	<b>1er entresol</b>	<b>Bureaux</b>	<b>Leasing</b>
prochaine échéance	31.01.2023	31.01.2028	30.06.2022
Nb mois avant échéance	25	85	18
Loyer mensuel	2 489.00	6405.00	358.2
<b>Engagements hors bilan 31.12.2020</b>	<b>62 225</b>	<b>544 425</b>	<b>6447.60</b>

Engagements hors bilan 31.12.2019 92 093.00 59 445.00 10 746.00

### **g) Cotisations**

La Fondation Hirondelle paie des cotisations annuelles pour être membre des organisations suivantes :

- Global Forum for media Development (GFMD) 10 000 USD
- Communication with Disaster Affected Community (CDAC) 5 000 GBP
- La plateforme Suisse de promotion de la paix (KOFF) 800 CHF
- Fédération Vaudoise de Coopération (FEDEVACO) 400 CHF
- En Quête d'Ailleurs (EQDA) 5 000 CHF
- Communauté d'intérêt pour la formation commerciale de base du Canton de Vaud (CIFC-VD) 150 CHF
- Plateforme des ONG suisses 3 000 CHF
- Zewo 3 445 CHF
- Swissfundraising 290 CHF